

## **LE DEVELOPPEMENT DURABLE DEPEND DE NOTRE CAPACITE A REUSSIR UNE REVOLUTION DE L'ECONOMIE MONDIALE**

### **UNE APPLICATION EXIGEANTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DEVRAIT ETRE ELEVEE AU RANG DE REGLE SUPREME DANS LES RAPPORTS ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT ET PAYS RICHES**

On a tenté avec de plus ou moins bonnes intentions d'intégrer un peu tout et parfois n'importe quoi dans la définition à géométrie variable du Développement durable, mais il n'en reste pas moins que cette éthique de développement humain devrait être fondée sur une utilisation équilibrée des ressources naturelles et le partage équitable de ces ressources entre les peuples ainsi qu'entre les générations présentes et futures. Bien souvent, on agite le spectre d'une démographie en hausse constante et la mise en perspective du seuil des 12 milliards d'êtres humains ramenés aux ressources disponibles de notre environnement comme équation ultime du problème, mais ces données brutes masquent une pression environnementale par habitant qui consacre la criante disparité de son impact réel. En effet, si un australien consomme par exemple 1 000 litres d'eau par jour un habitant de Haïti n'en use que 15 litres, il en va de même pour la production des Gaz à Effet de Serre, des déchets ....de sorte que les habitants des pays industrialisés constituant la minorité de l'espèce humaine pèsent pourtant bien plus lourdement et même dangereusement sur les équilibres écologiques et la qualité des conditions de vie sur terre.

Cette traduction pragmatique nous donne la mesure du chemin à parcourir pour appliquer ce principe de développement éthique et responsable à nos sociétés.

En septembre 2000, à l'occasion de la tenue de la Conférence du Millénaire à New York, les gouvernements du monde entier ont réaffirmé leur volonté commune de « chercher à assurer, dans tous les pays, la promotion et la protection intégrale des droits civils et des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de chacun » s'engageant à « faire du droit au développement une réalité pour tous » Pour cet objectif ils se sont donnés jusqu'en 2015 pour atteindre une première étape, définie par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dés 2003, l'état d'avancement du processus du Millénaire n'était pas jugé satisfaisant, le PNUD avait tiré la sonnette d'alarme en qualifiant la décennie passée de « désespérante ».

En janvier 2005, il y a presque un an, s'est tenue à Paris une conférence du PNUD pour faire un nouveau bilan d'étape 5 ans après du programme qui ambitionne notamment de réduire de moitié la pauvreté et la faim dans le monde d'ici 2015. A cette occasion Jeffrey SACHS, professeur à l'Université de Colombia et conseiller spécial pour les « objectifs du Millénaire » pour l'ONU a remis un rapport à Kofi Annan qui est éloquent : entre 1990 et 2001 le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour est passé de 6 à 7 millions au Moyen Orient et en Afrique du nord, de 2 à 157 millions dans les anciens pays satellites de l'URSS de 49 à 50 millions en Amérique latine. Au total c'est plus de 1, 2 milliards de personnes qui

vivant avec moins de 1 dollar par jour et 800 millions de personnes souffrent toujours de la faim.

114 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire. 1,2 milliards de personnes n'ont pas un accès durable à l'eau potable et 2,6 milliards sont privées d'assainissement, chiffres qui contrastent en démesure avec les débats tenus ici et certainement bientôt à l'Assemblée Nationale sur la future loi sur l'eau. Quant à l'Afrique subsaharienne elle n'atteindrait pas les objectifs concernant la mortalité infantile avant 2165 !!

En janvier dernier donc la France s'est engagée à porter son aide de 0,5 % à 0,7 % de son revenu national en 2012, promesse réaffirmée lors du récent sommet France Afrique, ce qui généralisé à l'ensemble des pays riches représenterait environ 120 milliards de dollars ; les pays s'étaient aussi plus ou moins engagés à annuler la dette mais ils ont failli à cette promesse. Reste que la promesse de relever l'aide au développement de 16 milliards de dollars d'ici 2006 est par trop insuffisante face à l'urgence et à l'ampleur de la situation.

## **LE CONTEXTE DISQUALIFIANT DE LA MONDIALISATION LIBERALE**

La mondialisation libérale nous mène dans l'impasse, et ce n'est pas la taxe pour le développement prélevée sur les billets d'avions, même si la démarche va dans le bon sens, qui va inverser ce mécanisme. D'ailleurs, on peut se demander si pour cette taxe mondiale pour le développement, l'assiette et le champ choisis participent bien du plus juste et efficace possible. Concernant la mondialisation, l'échec de la conférence interministérielle de Cancun est à cet égard riche de leçons. Le désaccord le plus net, là, portait sur le lancement de négociations relatives aux sujets dits de Singapour : investissements, politique de concurrence, transparence des marchés financiers et facilitation des échanges. Il illustre la radicalisation des oppositions entre grands pays et pays émergents réunis au sein du groupe des Vingt et un, et le blocage auquel on a abouti démontre qu'on s'est engagé, sous la pression américaine, dans une voie sans issue. Alors même que les laudateurs des échanges de biens et de capitaux assuraient que ceux-ci contribueraient à la prospérité de tous, la réalité est apparue tout autre : stagnation, voire appauvrissement de la plupart des Etats du Sud ; effondrement de pays jusque-là plutôt prospères, comme l'Argentine; persistance d'une croissance faible et du chômage de masse en Europe, fragilisation des économies émergentes, aggravation des inégalités dans les pays anglo-saxons... Loin de valider les thèses des tenants de la mondialisation financière, les succès de rares économies, principalement asiatiques, confirment ce diagnostic, puisque ces pays ont prudemment maîtrisé l'insertion internationale de leurs économies, ne s'ouvrant que très partiellement aux importations et aux capitaux spéculatifs.

Ces faits, ainsi que la mobilisation de la société civile, attestent de la nécessité d'une profonde réorientation et la tenue du dernier Forum social européen ne peut d'ailleurs que nous conforter dans notre conviction. Cette réorientation, qui doit se faire au service des personnes et du développement durable, devrait s'effectuer en trois étapes : arrêt des

déréglementations en cours, satisfaction rapide des revendications des pays les plus pauvres et refonte des mécanismes internationaux de régulation économique.

Il convient donc, pour commencer, de s'opposer fermement à toutes les mesures visant à accentuer la mondialisation : ainsi, de même que l'accord multilatéral sur l'investissement avait été mis en échec grâce à l'action efficace du gouvernement Jospin, il faut réouvrir un large débat sur la négociation relative à l'accord général sur le commerce des services, qui pourrait à terme compromettre l'avenir de l'éducation, de la santé et de la culture et qui se déroule cependant dans la plus totale opacité.

En second lieu, il est urgent que les pays développés mettent leurs actes en accord avec leur discours et prennent en compte les demandes des pays pauvres. De ce point de vue, l'application de l'accord portant sur les droits de propriété intellectuelle est notoirement insatisfaisante, les *desiderata* des industries pharmaceutiques prévalant sur les intérêts sanitaires des pays en développement. Ignorerait-on que sida, tuberculose et paludisme provoquent chaque année six millions de morts, soit sept cents toutes les heures ? Il faut sans tarder organiser une meilleure utilisation des fonds européens, en remédiant à la dispersion actuelle qui a permis à Médecins sans frontières de parler de plan d'inaction.

Autre sujet vital pour les pays africains : les exportations de matières premières. La forte augmentation des subventions octroyées par les Etats-Unis aux productions qui concurrencent celles des pays les plus pauvres et l'utilisation dévastatrice de l'aide alimentaire doivent être dénoncées avec force. Surtout, il convient de stabiliser les cours de certaines productions comme le café ou le cacao, ce qui implique une refonte totale des organisations internationales intervenant dans le domaine économique. Le Fond Monétaire International par exemple, comme l'a démontré Joseph Stiglitz, privilégie outrageusement les intérêts du secteur financier.

Cette réforme institutionnelle n'aura de sens que si elle sert un projet alternatif, privilégiant le développement durable. Il convient de rechercher les solutions les mieux adaptées pour garantir la satisfaction de quelques revendications essentielles : accès à l'eau, à la santé, à l'éducation..., ainsi que la préservation de l'environnement.

Dès à présent, des progrès sont possibles et de nombreux citoyens consommateurs le prouvent en soutenant le commerce équitable. Nous devons encourager toutes les initiatives qui relèvent de l'économie sociale et solidaire. Le projet du PS pour les prochaines échéances doit lui aussi s'imprégner de cet enjeu majeur.

## **LE CADRE EUROPEEN : BERCEAU PRIVILEGIE D'UNE SOLUTION ?**

Même au niveau de l'Union Européenne la problématique du rapport Nord Sud ne semble plus être considérée comme aussi prioritaire, certainement du fait de l'élargissement. Certes L'Union vient de mettre en avant les liens entre commerce et développement durable en organisant sous la tutelle de la Commission deux séminaires sur les relations entre commerce

et développement durable à San José au Costa Rica les 25 et 26 avril et à Buenos Aires les 28 et 29 avril en coopération avec l'OAS (organisation des Etats américains) et le PNUE (programme des Nations Unies pour l'Environnement) thème de ces rencontres : comment les accords commerciaux régionaux peuvent-ils contribuer au développement durable , comment les accords commerciaux peuvent-ils stimuler des relations d'affaires durables , et comment peuvent-ils favoriser un usage durable des ressources naturelles ? Intéressant dans un contexte où dans toutes conventions on parle de l'OMC alors qu'il est si difficile d'obtenir la prise en compte des normes sociales et environnementales. On remarquera que la Commission a choisi l'hémisphère occidental pour y tenir ces séminaires.

Remarquons quand même l'écart en matière de niveau de normes sociales et environnementales entre les 12, les 15 et les 25 avec un défaut patent d'harmonisation dont on connaît les risques et le temps qu'on accorde aux pays de l'élargissement pour se mettre à niveau, c'est une bonne mesure de ce que nous pouvons à priori attendre des pays du sud.

## **PISTES ET PROPOSITIONS**

Nous constatons que l'idée de conscience mondiale et de responsabilité élargie a du mal à s'imposer.

Pour parvenir à ce degré de responsabilisation, je pense qu'il est nécessaire de créer une organisation mondiale de l'environnement qui garantisse la prise en compte des normes sociales et environnementales sans que les pays riches ne les utilisent comme un nouveau protectionnisme empêchant le développement des pays du sud.

L'urgence semble aussi de réformer la hiérarchie des normes de l'OMC de façon à ce que la concurrence ne puisse seule organiser les rapports internationaux.

D'autre part, il est primordial de respecter les conventions internationales environnementales et les normes du Bureau International du Travail

Parallèlement il apparaît pertinent de doter l'ONU et les Agences spécialisées de ressources spécifiques et de programmes précis afin de lutter efficacement contre la pauvreté et la faim, d'augmenter la santé et de mettre en œuvre le protocole de Kyoto.

En effet, ce protocole à la convention sur le climat issue de Rio, est pour moi le terrain privilégié du développement durable et au-delà, l'épreuve de vérité quant à notre capacité à imposer le respect de l'environnement en tant que patrimoine commun de l'humanité, d'assurer le partage des ressources naturelles et d'imposer le modèle du développement durable, de favoriser le transfert de technologies propres à condition que chacun joue le jeu et ne tente pas de se soustraire à ses obligations solidaires de façon directe ou indirecte.

Enfin, en parallèle du nécessaire développement de l'économie sociale et solidaire, de la valorisation du commerce équitable et de l'alter-consommation, il semble déterminant de mettre en œuvre un véritable contrôle démocratique de la finance, pour cela il semble indispensable de promouvoir une modification en profondeur des critères de gestions des entreprises, et d'intégrer notamment des critères extra-financiers. Cette révolution consiste à inscrire cette gestion dans le long terme, et à faire en sorte que l'objet des entreprises ne soit plus le profit maximal pour les actionnaires de façon aveugle et sourde à d'autres préoccupations. A cet égard le développement des fonds éthiques même si leur gestion n'est pas assez transparente aujourd'hui, relèvent d'une première étape puisqu'ils s'imposent de combiner à des critères financiers classiques des critères sociaux, environnementaux et éthiques comme règles de sélections des titres qui composent leurs portefeuilles.

Pour conclure, il me paraît pertinent de parvenir à une généralisation et à une normalisation de la notation sociale et environnementale des entreprises dont on assure l'indépendance du système de notation vis-à-vis des sociétés notées. Cette nouvelle économie doit très vite passer du stade expérimental actuel à un stade opérationnel, il en va des réelles chances de succès du développement durable.

Geneviève Gaillard  
Niort, 8 décembre 2005